



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunis, le 6 mai 2016

Inauguration du tribunal de première instance de Sfax 2, rénové grâce à un don de 1,6 million d'euros de l'Union européenne

Aujourd'hui, S.E. M. Omar Mansour, Ministre de la justice, et S.E. Mme Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, ont inauguré le tribunal de première instance de Sfax 2, en présence des représentants du pouvoir judiciaire, de l'ordre national des avocats, ainsi que de nombreux acteurs de la justice.

La réhabilitation de ce tribunal, d'un coût de 1,6 millions d'euros, fait partie de l'important programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ) financé par l'Union européenne. Celui-ci, signé en octobre 2012, revêt une dimension particulière dans les mutations que connaît la Tunisie depuis la Révolution. Il vise en effet dans le contexte de la transition démocratique à contribuer à établir les fondements d'un Etat de droit en soutenant le processus de réforme de la justice et du système pénitentiaire.

Le PARJ mobilise une panoplie d'instruments pour sa mise en œuvre, en particulier une unité de gestion du programme, trois jumelages institutionnels, de l'assistance technique, des subventions à la société civile, ainsi que des contrats de travaux et de fournitures d'équipements à travers l'UNOPS.

En termes d'infrastructures, ce programme prévoit, outre celui de Sfax, de reconstruire les tribunaux de première instance de Nabeul et Gabès, détruits pendant la révolution, ainsi que les établissements pénitentiaires de Sousse et Gabès. Une deuxième phase de travaux permettra la rénovation du tribunal de première instance de Tunis et de centres de détention. Au total, ce sont quatre tribunaux, quatre prisons et un centre de rééducation pour mineurs qui sont réhabilités ou reconstruits dans le cadre du programme. Un système de gestion électronique des documents est par ailleurs mis en place dans tous des tribunaux de Tunisie. L'ensemble représente un investissement de 21 millions d'euros.

A l'occasion de la cérémonie d'inauguration, Mme Laura Baeza a déclaré que « *le soutien de l'Union européenne pour l'amélioration des services judiciaires apporte une réponse très concrète aux attentes des citoyens pour une justice accessible et efficace.* »

C'est également une illustration du Partenariat privilégié qui unit la Tunisie à l'Union européenne, qui ne consiste pas seulement en un rapprochement des législations mais vise aussi à améliorer le fonctionnement du service public en faveur des citoyens». Elle a ajouté qu'« avec 90 millions de dinars de dons en faveur de la réforme de la justice, l'Union européenne est le premier partenaire de la Tunisie dans ce domaine”.

Le Ministre de la justice a quant à lui rappelé que « *notre but est d'assurer l'accès à une justice de qualité où le citoyen est au centre de nos préoccupations* ».

D'autres programmes financés par l'Union européenne sont en cours de mise en œuvre au bénéfice de l'important partenaire qu'est la Tunisie. Depuis la Révolution de 2011, l'Union européenne a accordé 1 milliard d'euros en dons à la Tunisie.

Pour plus d'informations :

Délégation de l'Union européenne en Tunisie

Hichem Dhahri, Attaché de presse - Hichem.DHAHRI@eeas.europa.eu

Marie-Hélène Enderlin, Chargé de programme justice, pénitentiaire et bonne gouvernance - Marie-Helene.ENDERLIN@eeas.europa.eu